

L'UGA VOUS ACCOMPAGNE ET FACILITE VOTRE QUOTIDIEN

SERVICE ACCUEIL HANDICAP - SAH

Le SAH **accueille, conseille et accompagne de manière personnalisée** chaque étudiant·e en situation de handicap.

- Aménagement des études et des examens
- Aides humaines, techniques et pédagogiques
- Accompagnement à l'insertion professionnelle
- Accessibilité des bâtiments et des enseignements
- Accompagnements dans les démarches administratives
- Vie étudiante, prestations sociales, logement, transport

POUR DEMANDER UN AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES : PAEH

PAEH - Plan d'Accompagnement de l'Étudiant·e en situation de Handicap pour le cursus et / ou examen

- Faire sa demande d'aménagement en ligne sur le site du SAH
- Se laisser guider par les mails sur SAH
- Contacter le SAH en cas de besoin par mail, téléphone ou présentiel

Ouverture au public :

Lundi 10h - 12h / 13h30 - 16h

Mardi et jeudi 8h30 - 12h / 13h30 - 16h

Vendredi 8h30 - 12h

Site internet :

> handicap.univ-grenoble-alpes.fr

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le SAH **accompagne également les étudiant·es pour leur insertion professionnelle tout au long du cursus**, en complément des espaces d'orientation et d'insertion professionnelle et des référents au

sein de votre composante :

- **Conseils pour la recherche de stages et d'emplois**
- **Préparation aux entretiens**
- **Suivi personnalisé des périodes de stages en entreprises**
- **Aide à la rédaction de lettres de motivation et CV**
- **Mise en relation avec des professionnels**
- **Informations sur le statut de travailleur handicapé**

ACCESSIBILITÉ

Le SAH oeuvre pour l'accessibilité des bâtiments d'enseignement, de restauration, aux logements ainsi qu'aux ressources et outils pédagogiques.

Des dispositifs peuvent être mis en place pour faciliter le parcours universitaire de l'étudiant·e :

- **Accès à des ouvrages numériques**
- **Amplificateurs audios**
- **Mobilier réglable**

LOGEMENTS ADAPTÉS

Le **CROUS Grenoble Alpes** propose des chambres et des studios accessibles et adaptés.

Pour s'informer sur ses droits et bénéficier de ces logements :

> crous-grenoble.fr

Au sein de la **résidence des Taillées** le **Foyer Logement Prélude de la FSEF** propose 20 logements adaptés qui, grâce à leur domotisation et à la présence d'aide humaine 24 h sur 24, peuvent accueillir des étudiant·es handicapé·es dépendant·es.

> foyer.prelude.free.fr

BOURSES ET PRESTATIONS SOCIALES

Le SAH accueille une assistante sociale du CROUS dédiée au suivi des étudiant·es en situation de handicap. Elle **accompagne les étudiant·es dans leurs démarches de demande de bourses ou de**

prestations sociales.

Des **aides spécifiques** sont possibles pour les étudiant·es en situation de handicap, le SAH peut vous conseiller.

> handicap.univ-grenoble-alpes.fr

TRANSPORT

Les Conseils Départementaux peuvent prendre en charge, sous conditions, les frais de transport des étudiant·es en situation de handicap. La demande se fait en ligne sur le site du SAH.

L'ensemble des réseaux M réso et Citéa sont accessibles aux étudiant·es en situation de handicap.

> handicap.univ-grenoble-alpes.fr

ACTIVITÉS ET LOISIRS

SPORT : Le **SUAPS** propose des activités adaptées à votre handicap en formation **notée ou non notée**. Les associations étudiantes notamment, organisent également des activités handisport tout au long de l'année.

CULTURE ET VIE ETUDIANTE

De nombreuses manifestations culturelles et initiatives étudiantes toute l'année universitaire : concerts, spectacles, conférences, animations...

Tous les équipements culturels, BU, Espace Vie Etudiante (EVE), espaces scéniques du Crous (Aparté, Aquarium), Maison des étudiants à Valence, sont munis d'accès PMR.

Pour consulter **toutes les activités proposées sur les campus et être au courant des événements**, rendez-vous sur **Le Portail étudiant**

> etudiant.univ-grenoble-alpes.fr

Ou sur l'application mobile :

> **Campus UGA**

